Les Organisations Syndicales

Les missions des organisations syndicales dans le cadre du maintien dans l’emploi

Les organisations syndicales jouent un rôle essentiel dans l’accompagnement individuel des agents en situation de handicap :

- Elles informent les agents sur les droits liés à la reconnaissance administrative du handicap et les modalités d’accès à celle-ci ;
- Elles constituent un relai pour les agents dans le cadre du dialogue social ;
- Elles peuvent défendre le dossier des agents en Commission de Réforme;
- Elles disposent donc d’un rôle privilégié dans l’accompagnement individuel des agents en situation de handicap.
- Plus globalement, elles peuvent également être à l’initiative de la mise en place d’une politique handicap chez l’employeur.